

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 68 (1923)
Heft: 4

Artikel: Liaison entre infanterie et artillerie
Autor: Turrettini
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-340676>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 31.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Liaison entre infanterie et artillerie.

Les exercices combinés qui ont eu lieu en 1922 ont montré qu'il n'est pas inutile de revenir sur cette question, afin de donner des bases plus précises au travail en commun des deux armes.

Nous traiterons le rôle de l'officier de liaison, afin de voir le travail qui doit être développé en commun ; puis, nous définirons certaines données qui sont à la base de l'emploi de l'artillerie, et nous finirons par un exemple destiné à montrer la dépense en munitions et la nécessité de ne demander le feu de l'artillerie que sur des objectifs qui méritent d'être contre-battus par l'artillerie et que l'infanterie ne peut enlever avec ses moyens propres.

Nous nous limitons dans cette étude à la manœuvre d'un régiment d'infanterie soutenu par un groupe d'artillerie de campagne.

« L'artillerie ne peut agir efficacement que si elle est en liaison intime avec l'infanterie au profit de qui elle travaille.

» Cette liaison est établie :

» Par les postes de commandement placés à proximité les uns des autres, toutes les fois que c'est possible et sous réserve que le commandement de l'infanterie et de l'artillerie soit assuré dans les meilleures conditions ;

» par l'envoi de détachements de liaison d'artillerie auprès de l'infanterie. »

Les postes de commandement communs ou rapprochés ont des avantages éclatants. Ils supposent cependant, dans une action défensive ou offensive, une artillerie placée à peu près dans l'axe de la défense ou de l'attaque.

Nous ne parlerons pas des moyens de transmission que nous devons en Suisse encore grandement améliorer. La définition du rôle de l'officier de liaison montre ce que la liaison signifie, mais elle ne dit pas les connaissances des possibilités d'artillerie que l'officier d'infanterie doit acquérir.

L'officier de liaison d'artillerie a avec lui un détachement de liaison chargé d'assurer la transmission.

Liaison ne signifie pas subordination, le chef hiérarchique du cdt de groupe peut toujours, d'accord avec le supérieur du cdt du R. I., modifier suivant les circonstances la mission du groupe.

Rôle de l'officier de liaison d'artillerie.

L'officier de liaison doit renseigner le commandant de groupe sur la situation et les besoins de l'infanterie, il transmet les demandes de celle-ci sous une forme utilisable par l'artillerie ; il renseigne le commandant du régiment d'infanterie sur les possibilités d'appui par l'artillerie. L'officier de liaison doit connaître le détail du plan d'action commun, le détail de développement de la manœuvre de l'infanterie, les signaux conventionnels prévus, les déplacements prévus des postes de commandement de l'infanterie et de l'artillerie, les emplacements successifs des batteries.

Il doit apprendre du commandant de l'artillerie quelle est la nature des renseignements qui lui seront le plus nécessaires. Il renseignera le chef de l'artillerie sur la situation de la première ligne et celle de l'ennemi, il dira ce que fait chaque bataillon.

Il renseignera le commandant de l'infanterie sur le temps nécessaire à l'exécution d'une tâche par l'artillerie ; il déduira des ordres reçus par l'infanterie la conduite de feu à tenir par l'artillerie.

Il doit apprendre du commandant de l'infanterie le temps que demandera le regroupement de celle-ci.

L'officier de liaison assure avant tout la concomitance des actions ; il se base sur le plan commun de travail établi par les commandants de l'infanterie et de l'artillerie.

Plan commun de travail.

Pour chaque phase du combat les deux commandants ont établi en commun :

- un programme d'action commune situé dans le temps ;
- la consommation de munitions autorisée par la situation ;

le programme des tirs d'appui (artillerie et mitrailleuses) ;
le programme des tirs de protection (artillerie et mitrailleuses) ;

la détermination des signaux conventionnels.

Dans la défensive, le plan combiné des feux d'artillerie et d'infanterie pour la défense rapprochée, le plan commun de contre-attaques sur les points importants, etc.

Observateurs d'artillerie.

En plus de l'officier d'artillerie de liaison envoyé au régiment d'infanterie, le groupe d'artillerie enverra des observateurs avec détachements de liaison aux bataillons.

Les observateurs seront reliés au commandant de groupe, qui seul assure la conduite tactique du feu, ils peuvent éventuellement, si leur observation est bonne, si la transmission est bonne et l'observation du commandant de batterie mauvaise, chercher à améliorer le tir de la batterie.

Ils transmettent les demandes des commandants de bataillon, sous forme utilisable par l'artillerie. Ils renseignent sur l'avance de l'infanterie et la situation.

Dans la défensive ils servent à transmettre la demande de feu de barrage, ils peuvent même le déclencher directement, si le commandant de groupe en a ainsi ordonné. Cela dépend de la situation, de ce qui est convenu entre le commandant du régiment d'infanterie et le commandant de groupe.

Signaux conventionnels.

Le cadre restreint de cette étude ne permet pas de traiter cette question, qui mérite mieux qu'une mention. Fusées, signaux optiques, coureurs sont les moyens utilisables.

Genres de tirs.

Pour l'élaboration du plan commun dans un exercice de régiment combiné, nous donnerons les principaux tirs, les densités de feu nécessaires pour avoir l'effet. Le tableau qui suivra montre les consommations de munitions résultant de l'expérience de la guerre ; ces consommations sont celles d'un tir contrôlé et excluent certaines destructions de la mission du groupe d'appui.

Les tirs de neutralisation par obus toxiques ne sont pas envisagés dans ce tableau.

Il y a lieu de distinguer dans l'offensive :

le tir de destruction ou de préparation ;

le tir d'accompagnement ;

le tir de protection ;

et dans la défensive :

le tir de contre-préparation ;

le tir d'arrêt.

Dans les deux cas :

les tirs d'interdiction.

Tous ces tirs peuvent être exécutés par un groupe d'appui, tandis que les tirs de contre-batterie sont réservés à l'artillerie lourde, qui chez nous dépend de l'artillerie d'ensemble, groupement d'artillerie fonctionnant directement sous les ordres d'un commandant supérieur.

Le commandant du régiment d'infanterie doit connaître à fond l'emploi du groupe d'appui.

Le tir de « destruction » ou de « préparation à l'attaque » doit provoquer la suppression des obstacles qui viendraient à s'opposer à la marche en avant, il y a lieu de se rendre compte de sa durée, de la disparition de l'effet de surprise.

C'est principalement à ce genre de tir que s'appliquent les principes du tir massif (concentration des feux) et du tir préparé, ces tirs de préparation à l'attaque se donnent avec la plus forte intensité, la plus courte durée, afin d'obtenir l'effet moral durable.

Le tir d'accompagnement ne peut être fourni sur toute la longueur du front d'attaque ; il prépare l'assaut de points d'appui principaux ; il est intermittent et donné avec le maximum d'intensité.

Le tir de protection est destiné à contrebattre les points menaçant l'avance de l'infanterie. L'artillerie neutralisera les points de flanquement par le feu et les contre-attaques. Il est donc intermittent, forte intensité pendant 4 à 5 minutes.

Le tir d'interdiction est dirigé sur les points de passage forcés ; il est intermittent, intense pendant 2 à 3 minutes.

Le tir de contre-préparation est destiné à faire avorter une

TIRS CONTRE LE PERSONNEL A DÉCOUVERT

| Genre de tir | Calibre cm. | Front en mètres | Coups par pièce par minute | Durée en minutes | Remarques | Zone de sécurité mètres |
|--|-------------|------------------------|----------------------------|------------------|--|-------------------------|
| Tir d'arrêt | 7.5 | 200 max. 100 normal | 8 max. 4 | 4 10 max. | limité par l'échauffement limité par consommation munitions | 250 |
| | 12ob 12L | 100 | 2 | 10 max. | limité par consommation munitions | 350 250 |
| Tir de protection, neutralisation, préparation | 7.5 | 100 | 4 max. | 5 | limité par disparition du but | 250 |
| | 12ob 12L | 100 | 2 | 5 | | 350 250 |
| Tir d'accompagnement | 7.5 | 100 | 4 | 5 | limité par consommation munitions | 250 |
| Tir de contre-préparation | | 100 | 3 | 10 max. | | |
| | 12ob 12l | 100 | 1 | 5 | si nécessaire | |
| Tir d'interdiction | 7.5 | 100 | 3 | 3 | limité par disparition d'objectif | |
| | 12L | 100 | 1 | 3 | | |
| | 12ob | 100 | 1 | 3 | | |

TIRS DE DESTRUCTION

| | | | | | | |
|-------------------------------------|------|----------------------|--------------------|----------|--|--------------------------|
| de localités | 15ob | | 1 | | 6 coups par 100 m ² de pâtés de maison | |
| de réseau de fil de fer 30 m. prof. | 7.5 | 25 | 3 | 70 à 104 | 800-1200 cps suivant dist. brèche 25 m. larg. 2 Btr. sur une brèche. Temps moitié | |
| de tranchées | | par mètre de front | | | enfilade 7.5 rechercher la démolition des points importants de la tranchée (abri mitr.) | 200 350 250 400 |
| | 7.5 | 12 | 2 | | | |
| | 12ob | 9 | 1 | | | |
| | 12L | 10 | $\frac{2}{3}$ | | | |
| de batteries | 7.5 | | 3 | 70 | douteux, 800 7.5 coups à 600 12ob tirer 600 12L 350 15ob | |
| | 12ob | | 2 | 75 | | |
| | 12L | | 1 | 150 | | |
| | 15ob | | $\frac{2}{3}$ | 130 | | |
| mitrailleuse abritée | 7.5 | coups à tirer 100 | 2 | 15 | Tir de précision | |
| | 12L | 80 | $\frac{2}{3}$ | 30 | | |
| | 15ob | 80 | $\frac{2}{3}$ | 30 | | |
| Entretien de destruction | 7.5 | 1000 m. de front | total 400 coups | 12 h. | | |

Ce tableau ne contient que des chiffres approximatifs à l'usage des commandants d'I. Les artilleurs auront à tenir compte d'autres facteurs faisant varier le nombre de coups.

attaque avant qu'elle se déclenche. Il se fait sur la zone occupée par le personnel de l'attaque. Il cherchera à briser, à disloquer l'attaque.

Un tir de contre-préparation réussi est la meilleure sauvegarde dans la défensive.

Le *tir d'arrêt* se donne après le départ de l'attaque ; on le nomme vulgairement « barrage » ; il est tendu le plus près possible de la ligne à protéger avec la zone de sécurité indispensable.

Donné sur un front de 200 mètres, il doit être exécuté à la cadence de 8 coups par pièce et par minute, allure extra-rapide que le matériel ne supporte pas plus de 4 minutes.

Il est donc nécessaire que nos commandants d'infanterie s'habituent au fait que le barrage d'une batterie ne doit pas dépasser un front de 100 mètres et ne doit être utilisé que comme renforcement sur des points importants, et des points principaux qui ne peuvent être tenus par la mitrailleuse.

Le plan commun des tirs normaux de la défense fixera ces points importants.

Densité des feux.

L'effet voulu peut être réalisé par les consommations, les cadences et durées prévues.

Les durées des tirs de destruction sont calculées pour l'emploi d'une batterie de 4 pièces.

Dans le tir contre personnel à découvert, la densité du feu sera sur zone de 16 coups par hectare et par minute, sur ligne de 2 coups à la minute sur 15 mètres de front pour le 7,5. Les chiffres sont diminués de moitié pour le 12 ob. et le 12L. La durée des tirs est indiquée au tableau.

Ordres du commandant du régiment d'infanterie.

A chaque phase du plan commun de travail, donc du combat, le commandant du régiment d'infanterie résoudra avec l'aide de l'artilleur et pour l'artillerie la réponse aux quatre questions : où ? (point à battre) quand ? (à quel instant), comment ? (sous quelle puissance), combien de temps ?

Les quatre questions résolues, la liaison est faite, il reste la transmission et l'exécution.

Le tableau aide à résoudre la question « combien de temps ? »

La question « où ? » ne peut être bien résolue que si fantassins comme artilleurs possèdent des cartes munies du quadrillage et basent leurs indications sur le système des coordonnées.

L'instant auquel l'infanterie et l'artillerie seront prêtes, la durée de la tâche préalable de l'artillerie, le moment auquel l'infanterie aura exécuté une certaine tâche déterminent la réponse à la question « quand ? ».

L'effectif d'artillerie à disposition, la longueur du front donnent la réponse à la question « comment ? » ; la concentration des feux d'artillerie agissant en coup de marteau brutal donnera l'effet rapide et durable.

L'ordre d'attaque du régiment d'infanterie contiendra les différentes phases, les missions d'infanterie et d'artillerie pendant la préparation, l'accompagnement et la protection.

Le plan de tir du commandant de groupe contient en outre les cadences, durées des tirs après entente avec le commandant du régiment d'infanterie.

Consommation de munitions.

La durée de l'intervention d'artillerie est fonction de la puissance de l'organisation ennemie, de l'effectif d'artillerie, des munitions à disposition, de la surprise désirée, de la concentration des feux.

Nos munitions ne sont pas inépuisables, elles correspondent à un jour de feu, si elles n'ont pas encore été entamées ; le ravitaillement est donc à organiser en tenant compte de la consommation prévue.

Lors de l'élaboration du plan commun d'action, il y aura lieu tout d'abord de fixer une consommation de projectiles suivant la situation, puis de voir si l'approvisionnement permet l'emploi prévu au programme.

Un exemple fera mieux comprendre cette question, l'emploi du tableau publié et l'importance de la concentration des feux (tir massif).

Exemple :

Supposons l'attaque d'un bataillon d'infanterie sur un front de 300 mètres, le bataillon est groupé pour pénétrer

suivant la forme du terrain et la forme de la résistance attendue, il est soutenu par un groupe à trois batteries de 7,5. Ne nous occupons pas du travail de notre artillerie d'ensemble.

Admettons que notre infanterie ne puisse progresser sans que les objectifs A, B, C ne soient l'objet d'une préparation d'artillerie, que les objectifs D, E, F soient des points importants à battre par le feu d'artillerie pendant l'avance de l'infanterie: nous n'admettons pas de réseau de fil de fer, par tranchée ébauchée, nous voulons entendre un fossé de tirailleurs encore peu profond, ne nécessitant que 5 coups par mètre courant.

| Nom | Genre de but | Front mètres | Prof ^r mètres | Projectiles nécessaires | Cadence cps à la min. | Durée min. | Horaire | Durée min. | Horaire |
|----------------------|-------------------------------------|--------------|--------------------------|-------------------------|-----------------------|---------------------|---------|---|---------|
| TIR DE PRÉPARATION | | | | | | TIR MASSIF | | TIR ORDINAIRE une Battr. par object. | |
| A | Lisière de bois | 80 | 100 | 64 | 3 | 2 1/2 (2 Battr.) | H | 5 | H+20 |
| B | Couvert de buissons | 50 | 200 | 96 | 3 | 2 3/4 (3 Battr.) | H+3 | 8 | H+17 |
| C | Tranchée ébauchée | 60 | — | 300 | 3 | 8 (3 Battr.) | H+7 | 25 | H |
| TIR D'ACCOMPAGNEMENT | | | | | | | | | |
| D | mince boqueteau | 40 | 150 | 54 | 3 | 2 1/4 (2 Battr.) | | 4 1/2 | |
| E | ligne de buissons | 80 | — | 60 | 3 | 1 3/4 (3 Battr.) | | 5 | |
| F | nid de résistance avec mitrailleuse | — | — | 100 | 2 | — | | 12 1/2 | |

674

| | |
|--|---------------------------|
| A prévoir : | |
| Préparation de tir d'arrêt . . . | 36 |
| Un tir d'arrêt par Battr. | 192 |
| Un tir sur contre-attaque par Battr. | 192 |
| | 4 cps min. pendant 4 min. |
| | 4 cps min. pendant 4 min. |
| | <u>1094</u> |

Le durée de la préparation massive est de 16 minutes, à H+16 l'infanterie part. Dans le tir ordinaire, la durée de la préparation est de 25 minutes, mais il va sans dire qu'un commandant de groupe aurait tiré A et B par une batterie, C par 2 batteries réduisant la préparation à 18 minutes. Ce

tableau montre la différence entre le tir massif (coup d'assommoir brutal) et le tir sans concentration des feux ; en effet, recevoir en 8 minutes autant de projectiles qu'en 25 produit une dépression sur les survivants autre que celle du tir lent et l'ennemi n'a pas le temps de prendre des contre-mesures.

J'ai mentionné ce tir massif, il demande des moyens préparatoires que nous ne possédons pas encore en Suisse, mais auxquels on arrivera. Ce n'est plus du tir observé poussé à l'extrême, il devient le tir à préparation scientifique, il augmente l'effet de surprise.

Avec nos moyens actuels l'on pourrait sans inconvénient employer deux batteries sur l'objectif C, l'on recherchera toujours la concentration des feux malgré le manque de préparation par le calcul et l'effet de surprise.

Quant au tir d'accompagnement exécuté suivant un horaire dépendant de l'éloignement des objectifs D, E et F, il sera donc intermittent, il sera tenu compte du fait qu'il faut 12 $\frac{1}{2}$ minutes pour exécuter le tir sur l'objectif F, durée qui n'est pas possible de raccourcir, car c'est un tir de précision à démolir la mitrailleuse par une batterie.

Il a donc fallu prévoir 1094 projectiles, soit l'approvisionnement en munitions d'une batterie. Nous avons admis trois batteries pour aider à ce bataillon, cette dotation est forte en comparaison de nos effectifs d'artillerie.

C'est donc dire combien avec une dotation d'artillerie plus faible, il s'agit de doser le tir d'artillerie, de ne pas l'éparpiller.

Le tir d'appui direct, le barrage roulant est exclu de cette étude, il aurait consommé dans notre exemple un millier de projectiles et nos approvisionnements en munitions ne le permettent pas.

Emplacements des postes de commandement.

Cette étude prouve la multiplicité des tâches à envisager et combien la proximité des postes de commandement est désirable, cette dernière ne doit cependant pas être un empêchement au commandement.

Eviter de faire une agglomération de postes de commandement.

Le commandant de groupe doit pouvoir commander son groupe, ses capitaines observer leurs tirs et commander leurs batteries.

La recherche des positions d'artillerie axiales sera facilitée par l'introduction d'une ou plusieurs charges permettant une trajectoire plus courbe.

L'officier de liaison d'artillerie doit être un officier expérimenté, sachant prendre à bon escient des responsabilités, même celle de refuser le feu.

Nous espérons par ces quelques lignes avoir éveillé l'intérêt des officiers d'infanterie, leur avoir montré ce que les artilleurs attendent d'eux.

Le commandant d'infanterie décide de sa manœuvre, décide des points que l'artillerie doit lui enfoncer, il les limite en front et en profondeur, il n'éparpille pas le feu d'artillerie, l'artilleur le dose, le concentre, à lui de trouver les emplacements de batteries convenables et de dire ce qui est possible.

Il est fait un compte des munitions à dépenser, les possibilités en découlent, si sûrement l'effet ne peut être obtenu, la manœuvre doit être montée d'une façon différente.

TURRETTINI, col.
